

Au semis, vous protégez vos semences, protégez-vous !

Sécurité

08.03.2021

Adaptez vos pratiques et vos équipements pour une meilleure sécurité.

Lors du semis, l'agriculteur utilise des semences protégées par des produits phytosanitaires contre les bio-agresseurs mais il prend en général moins de précautions pour sa sécurité avec les semences qu'avec les produits phytos. Or au semis, il est important de se préserver à la fois des contacts avec les semences et avec les poussières.

Pour sécuriser ses pratiques au semis, il faut jouer sur 2 leviers : veiller à son comportement et disposer des bons équipements.

- Le bon comportement, c'est notamment être vigilant par rapport au vent au remplissage du semoir mais aussi s'organiser pour une bonne hygiène des mains à la parcelle, en particulier avant de monter en cabine.
- Les bons équipements concernent d'une part les machines (une cabine entretenue propre, un déflecteur à poussière bien orienté vers le sol) et d'autre part les EPI désormais obligatoires au semis (EPI vestimentaire, tablier, gants, lunettes et masque).

Découvrez les 5 règles d'or pour accroître votre sécurité au semis à travers les témoignages d'agriculteurs.

Plus d'informations

- Voir le dossier : Vous protégez vos semences, protégez-vous

Tags:

Dossier Semer